

Lectures

DANS **HERMÈS, LA REVUE** 1999/1-2 n° 23-24 , PAGES 353 À 365
ÉDITIONS **CNRS ÉDITIONS**

ISSN 0767-9513

ISBN 2271055776

DOI 10.4267/2042/14757

Date de mise en ligne : 02/11/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1999-1-page-353?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour CNRS Éditions.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LECTURES

CNRS Éditions | Téléchargé le 08/06/2026 sur <https:// Cairn.info> (IP: 216.73.217.98)

Agnès CHAUVÉAU, *L'audiovisuel en liberté ? Histoire de la Haute Autorité*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 543 p.

Peut-on écrire une véritable histoire contemporaine scientifique ? Si cette question paraît ancienne et, en définitive, « réglée » depuis longtemps, elle revient tout de même régulièrement, à chaque fois que se pose le problème de l'ouverture des archives à propos d'événements récents (on pense à la répression anti-algérienne d'octobre 1961), archives non autorisées qui seules pourtant permettraient de s'approcher au plus près de la vérité.

C'est pourquoi, quand on a la chance de disposer de ces précieuses archives si nécessaires à l'historien, quand on peut, en plus, interroger longuement les principaux acteurs de l'Histoire, comme a pu le faire Agnès Chauveau, l'intérêt d'une histoire très contemporaine ne fait plus de doutes. Pour écrire l'histoire de la Haute Autorité de l'Audiovisuel, première instance de régulation française, créée par les socialistes dès leur arrivée au pouvoir, Agnès Chauveau a en effet disposé outre des archives de la Haute Autorité et de celles de la Commission Moinot ouverte par dérogation, des archives privées de Georges Fillioud et de Jérôme Clément alors respectivement ministre de la Communication et conseiller technique pour la culture et la communication auprès du Premier ministre. Celles-ci ont éclairé les désaccords et les tensions au sein du gouvernement. Les archives de Jean-Noël Jeanneney, alors Président de Radio France et de RFI et celles de Michèle Cotta, Présidente de la Haute Autorité ont permis de retracer de l'intérieur les relations que la jeune Instance établissait alors avec les médias.

Racontant chronologiquement l'histoire de la Haute Autorité en montrant bien que la création de cette instance est une idée ancienne qui scande le combat pour la liberté de l'audiovisuel, cet ouvrage apporte également des éléments plus larges pour la connaissance des premières années Mitterrand. La création de cette institution est immédiatement annoncée dès l'élection du nouveau Président, comme « la clef de voûte du nouvel édifice audiovisuel » élevé par la loi du 29 juillet 1982. Sa création est reprise d'une des idées de la Commission Moinot chargée par le Premier ministre de réfléchir et de formuler des propositions. Pourtant le gouvernement hésite à confier trop de pouvoir à une instance qu'il ne contrôlerait pas d'une manière ou d'une autre et il s'assure que le mode de désignation de ses membres garantit une majorité confortable à la majorité au pouvoir. L'autodessaisissement est donc loin d'être total et le pouvoir exécutif garde un certain nombre de prérogatives aussi bien en ce qui concerne l'encadrement du service public que pour ce qui relève des pouvoirs d'autorisation. Un jeu contradictoire entre la volonté libérale du gouvernement et son désir d'intervention commence dès la création de la Haute Autorité, jeu compliqué auquel sa disparition n'a pas mis fin.

C'est donc au niveau du fonctionnement de l'instance de régulation, en fonction de l'attitude des principaux acteurs : membres de la Haute Autorité et du gouvernement, responsables des médias, qu'il est dès lors possible de juger de la réalité de la volonté des uns, du courage des autres et surtout de la marge de manœuvre des uns et des autres. L'auteur éclaire, à travers une étude très précise de la vie de ce lieu focal qu'a été la Haute Autorité, les permanences et les ruptures dans les relations que le pouvoir politique entretient avec les médias.

Elle distingue deux périodes. Pendant la première période, la naissance, de septembre 1982 à septembre-novembre 1984, la nouvelle instance installe ses pouvoirs. Elle arrive en terrain vierge et elle doit inventer une pratique, mettre en place une jurisprudence, affirmer sa personnalité. Elle doit « faire ses preuves ». Les dirigeants politiques d'alors doivent se défaire de l'accusation d'être des liberticides. 1984 marque une rupture décisive. La seconde période est donc celle des difficultés et des incertitudes (novembre 1984-septembre 1986). Les socialistes au pouvoir accusent la fin de l'état de grâce et sentent le recul de leur influence. Le nouveau Premier ministre Laurent Fabius compte sur les médias audiovisuels pour contrecarrer cette tendance. Le moment de vérité pour la Haute Autorité apparaît avec la nomination des nouveaux présidents des chaînes du service public. Celle d'Hervé Bourges est difficile, celle de Jean-Claude Héberlé une catastrophe. Télescopé par le pouvoir politique, ce dernier est désigné malgré l'opposition déclarée de Michèle Cotta. Non seulement cette nomination montre la limite du pouvoir des neuf Sages mais elle marque également la fin des bonnes relations entre l'institution et le pouvoir politique. La Haute Autorité a perdu la confiance de la majorité sans avoir acquis celle de l'opposition. Malgré ses réussites en matière de magistère moral, elle est condamnée à ne détenir qu'un pouvoir d'influence, comme on le voit au moment de l'attribution des télévisions privées où elle est à peine consultée.

L'étude de ces crises qui ont marqué l'histoire de la Haute Autorité, en particulier les affaires de Corse, est particulièrement intéressante en ce qu'elle révèle les relations faites de

rapports de force et de négociations entre les neuf Sages avec au centre sa présidente Michèle Cotta, et le gouvernement.

Le changement de majorité politique est aussi pour elle le temps de la fin. Le nouveau pouvoir la couvre d'éloges alors même qu'il la fait disparaître (30 septembre 1986), signe de l'ambiguïté qui a marqué ses quatre années d'existence.

Le bilan de la nouvelle instance de régulation est traité longuement dans cet ouvrage, mais il ne permet pas de dégager de conclusions simples et définitives. On peut toutefois retenir que la Haute Autorité a suffisamment fait évoluer les relations entre le pouvoir politique et les médias audiovisuels pour que la disparition complète de toute institution régulatrice de ce type ait été impensable. En définitive, on peut interpréter la création du Conseil National de la Communication et des Libertés (CNCL 1986-1989) qui lui succède comme une manière, ô combien détournée, de reconnaître son action. L'ouvrage d'Agnès Chauveau, rigoureux et bien écrit, se lit comme un roman dont nous ne cessons de vivre les derniers rebondissements...

Isabelle Veyrat-Masson

François JOST, *Le temps d'un regard. Du spectateur aux images*, Paris, Méridiens Klincksieck Nuit blanche éditeur, 1998.

La sémiologie structurale a rencontré ses limites : François Jost l'affirme vigoureusement. L'analyse intrinsèque de l'image ne suffit pas ; plus exactement, elle ne suffit plus. Si elle a pu un temps laisser croire qu'elle était le tout de l'image, ce temps se termine avec l'arrivée en force du spectateur dans l'analyse. S'attarder sur l'image reçue, c'est conférer toute son importance au regard. Pour ce dernier, c'est encore la définition du plombier, l'une de celle proposée par François Jost, qui est la plus claire : *un regard est une ouverture destinée à faciliter la visite*. Il ne s'en tient pas là et joue, en outre, un important rôle narratologique.

Si l'image n'existe que sous l'effet d'un regard, alors la distinction opérée par les sémiologues entre image fixe et image animée n'a plus court. Et François Jost s'amuse à jeter des ponts entre photographie et cinéma.

Il ne s'en tient pas là. Pour comprendre *ce qu'est le regard*, il se penche sur les mécanismes de son émergence dans le cinéma dès premiers temps. Lorsque la « vue » des frères Lumière suffisait ; quand le cinéma n'était encore que document, quand l'artistique n'avait pas encore remplacé l'esthétique. Ainsi se trace le portrait-robot du spectateur du cinéma naissant. Par opposition, se dessine celui de son descendant, le téléspectateur, doué, lui, de regard ; car, peu à peu, le regard vint au cinéma naissant.

Ce n'est pas avec la psychanalyse que le cinéma, pourtant né avec elle, entretient des liens. Mais bien avec le rêve, avec les théories pseudo-scientifiques et les croyances du tournant du

siècle. Ainsi, la figure de l'apparition, très présente à l'époque dans la photographie et le cinéma, trahit ce que François Jost appelle « la conception onirique du monde », qui, selon lui, prévalait en 1900.

Mais l'émergence du spectateur entraîne avec elle celle de l'auteur. Voir, c'est faire, dit François Jost ; et le spectateur construit. Le cinéma ne serait devenu un art que par l'institutionnalisation de sa production et la construction progressive de l'instance énonciative tenue pour responsable du film (nous avons nommé le cinéaste).

Et François Jost nous fait glisser habilement, de l'image au spectateur, du spectateur au regard, du regard à l'auteur et de l'auteur à l'œuvre, dans un magnifique retour à l'image : case départ. Il achève la boucle par une belle analyse de l'œuvre, et même une courageuse tentative de sa définition.

En conclusion : lire une image n'engage pas seulement un décryptage de codes, mais aussi — et surtout — des savoirs, des croyances, des émotions. Le grand intérêt de l'ouvrage de François Jost est d'avoir pris ainsi résolument le contre-pied des analyses sémiologiques classiques : pour comprendre ce qu'est l'image, il interroge ce qu'elle fait. Ce qui nous guide désormais est le repérage de ce qui renverrait à la machine et de ce qui renverrait à l'homme. Il convient enfin, de ne pas oublier dans l'analyse — non les intentions effectives des images — celles qui leur sont prêtées. On peut supposer que, films ou photographies, elles existent pour surveiller, informer ou simplement, faire œuvre d'art... Dès lors, le regard change ; avec lui, l'image elle-même.

Monique Sicard

Bernard LAHIRE, *L'homme pluriel*, Paris, Nathan « Essais et Recherches », 1998, 271 p.

De livre en livre, Bernard Lahire enquête. Brièvement, on pourrait dire qu'il enquête sur la culture écrite en milieu populaire. Ou plutôt sur la façon dont des enfants ou des adultes, des hommes ou des femmes, des ouvriers ou des employés usent (un peu, beaucoup, avec défiance, confiance ou souffrance) du lire-écrire, ces deux savoirs scolaires de base. Avec *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, il signe pour la première fois un livre qui n'est pas une enquête, mais un bilan réflexif et prospectif sur les modèles théoriques qui ont été les références intellectuelles et les outils conceptuels de ses travaux antérieurs. Parti d'une recherche apparemment classique sur l'échec scolaire (*Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de « l'échec scolaire » à l'école primaire*, 1993), il a ensuite conduit ses lecteurs à s'interroger sur le rôle des écrits dans l'espace domestique ou professionnel (*La raison des plus faibles. Rapport au travail, écriture domestique et lectures en milieu populaire*, 1993), puis à établir, dans une série d'études de cas, les relations concrètes entre performances scolaires et pratiques familiales (*Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, 1995). D'autres rapports d'enquête (*Cultures familiales de l'écrit et rapports intergénérationnels*, 1995, *Les Manières d'étudier*, 1996) labourent le même

terrain, en variant les objets, les publics et les points de vue. Adeptes des observations et entretiens *in situ*, en fond de classe, au domicile des enquêtés ou sur leur lieu de travail, il cherche avec opiniâtreté, en deçà des corrélations banalisées entre « origine sociale, réussite scolaire et maîtrise de la langue écrite », comment s'élaborent, dans l'ordinaire des jours, les permanences statistiques que les calculs déclarent significatives. Privilégiant non les effets produits mais le processus de leur production, il veut comprendre comment s'effectuent les réussites et les échecs scolaires, se transmettent les « héritages culturels », et plus largement, comment se construisent des identités sociales, s'incorporent les savoirs et les savoir faire.

Son champ d'investigation est donc inscrit dans la lignée des travaux classiques de sociologie culturelle, qui, à partir des études sur la scolarisation, ont mis à jour dans l'école des modes d'imposition symbolique et de domination, socialement discriminants. Cependant, plus de trente ans après la parution des *Héritiers*, les concepts et catégories d'analyse qui ont ébranlé les problématiques sociologiques mais aussi politiques des années soixante, sont devenus des savoirs scolaires tenant souvent lieu de « prêt à penser » aux étudiants en sociologie. Or, si ce que Pierre Bourdieu a désigné et « modélisé » comme héritage culturel, reproduction, habitus, constitue le cadre interprétatif « nourricier » des recherches de Bernard Lahire, la genèse de ces phénomènes est restée pour partie une « boîte noire ». S'installant en sociologue dans des espaces généralement investis par les seuls chercheurs en psychologie, didactique ou sciences de l'éducation, il a cherché à observer et décrire les actions très banales par lesquelles des enseignants, des parents, de façon involontaire ou délibérée, transforment une probabilité statistique en destin ; ou plutôt, comment ils affrontent ces destins singuliers dont les calculs des sociologues tirent, au bout de compte, des fréquences statistiques. Cette curiosité empirique nous a valu quelques bonnes surprises, car les acteurs rencontrés à distance rapprochée résistent souvent aux prévisions d'une théorie à large focale. Par exemple, les femmes de service écrivent plus qu'elles ne « devraient » et les instituteurs, qui sont pourtant des lettrés par statut, confient souvent, sans rien écrire, leurs préparations de classe à « leur mémoire », exactement comme ces ouvriers qui cherchent à se passer des papiers « pense-bête ». Des mères de familles populaires s'avèrent fort capables de décrire avec précision des habitudes domestiques qui auraient dû être du côté de l'habitus « incorporé » donc irréflectif et inconscient, alors que des exercices scolaires d'écriture, typiques des procédures objectivantes exigeant réflexion et prise de conscience, relèvent de routines irréflectives. Pouvait-on interpréter ces décalages inattendus sans mettre en cause le modèle d'analyse général ? Pour des raisons théoriques autant que méthodologiques, Bernard Lahire ne l'a pas cru possible. C'est ce qui fait l'objet de ce nouveau livre qui interroge les modèles qui servent habituellement de cadre de référence non discuté et que son travail d'enquête a progressivement bousculés.

Au centre du débat, trois questions : qu'est-ce qui distingue une action réfléchie d'une conduite irréflective ? Qu'est-ce qu'un « schème d'action » ? Quelle place tient le langage dans l'action ? Pour lutter contre l'intellectualisme d'une philosophie de la liberté et de l'action intentionnelle, volontaire, délibérative, Bourdieu a mis l'accent sur « le sens pratique », cette

conscience sans concept, cette compréhension sans langage, sans lequel rien ne pourrait se faire dans l'urgence. De là l'opposition décisive entre calculs stratégiques et ajustements intuitifs, entre maîtrise symbolique (par exemple, celle du théoricien qui expose la théorie « discursive » de l'agir social) et maîtrise pratique (par exemple, celle du sportif qui agit « dans le feu de l'action »). Opposition intenable pour Bernard Lahire, d'abord parce que les actions pratiques sont loin de toutes avoir lieu dans « le feu de l'action » ; n'importe quel bricoleur sait qu'on s'arrête souvent au cours d'un travail manuel pour « combiner », se donner une meilleure idée d'ensemble de la tâche, c'est-à-dire réfléchir et penser ; ensuite parce qu'à s'en tenir à une telle opposition, le travail théorique ne pourrait relever d'aucun habitus, puisque par statut, il serait « réflexif », objectif (dans l'écriture) et non incorporé (dans des gestes, des comportements). Or chacun sait bien que les routines intellectuelles sont aussi nombreuses (et économiques) que les routines manuelles.

Il faut donc revenir sur les « habitudes », ces conduites dont les sociologues ont abandonné l'étude aux psychologues et qui peuvent être à la fois « conscientes et incorporées » : ni réductibles à des réflexes conditionnés (chacun connaît ses habitudes et sait le cas échéant les infléchir), ni déductibles de décisions explicites et délibérées. Bernard Lahire s'interroge donc sur le concept de schème, central dans la théorie de l'habitus, que Bourdieu a emprunté à Piaget. En agissant sur le monde physique et social, les enfants intériorisent progressivement des gestes, en abstraient des schèmes d'action et de pensée de plus en plus englobants (par exemple, en passant de l'expérience réitérée d'objets familiers permanents à l'évidence de la permanence des objets). Comme un schème acquis localement est transférable à d'autres domaines, les didacticiens piagéticiens ont inventé des progressions enchaînant situations de découverte, exercices d'entraînement et de réinvestissement à fin de généralisation. Un modèle si adapté aux apprentissages scolaires peut-il valoir pour tous les apprentissages ? Pour toutes les actions ? Pour les psychologues cognitivistes, ce n'est pas parce qu'un schème est potentiellement transférable qu'il se transfère effectivement. Pour le sociologue, ce sont les situations sociales et culturelles qui produisent ou non la généralisation (toujours partielle) d'une conduite. Dans la plupart des cas, les savoir-faire stabilisés en habitudes ne débordent pas hors des contextes sociaux dans lesquels ils ont été acquis. Ce que les enfants acquièrent, ce n'est donc pas « un » habitus social, mais des habitudes multiples, des manières de faire, de sentir et de dire, adaptées à des contextes sociaux particuliers. Toutes les habitudes ne s'agrègent pas en un habitus unificateur.

C'est pourquoi les sociologues ont besoin d'une théorie susceptible de rendre compte de la pluralité des logiques d'action, variant selon les contextes, les temporalités dans lesquelles elles s'inscrivent et elles se parlent. Car les acteurs parlent ce qu'ils font. L'opposition entre théorie discursive et pratique muette ne résiste pas non plus à l'enquête. Ce n'est pas parce que les acteurs ne font pas la théorie de leur action qu'ils sont pour autant des praticiens muets. Leurs paroles ne cessent de ponctuer leur agir, de réguler leurs gestes, de nommer leurs buts, d'évaluer leur réussite. Certes, parler n'est pas expliquer, mais ces paroles en situation, qui ne s'élaborent pas en discours autonome, sont bien la preuve que le sujet ne fait pas corps avec ce qu'il fait au

point de n'en avoir aucune représentation symbolique. Le malentendu vient de ce que les « savants » ont une représentation « savante » de la réflexion et du langage. Préjugé né sans doute d'un vieil habitus scolaire, qui les conduit à ne considérer comme relevant de la réflexion que l'argumentation construite et cohérente, comme relevant de la discursivité que les productions langagières que l'on comprend « hors contexte », c'est-à-dire celles qui relèvent (potentiellement) de la langue écrite. Or, le langage, ce n'est pas seulement la langue écrite ; parler, ce n'est pas seulement « représenter la réalité », c'est aussi agir et communiquer.

La définition de l'acteur comme « homme pluriel », qui ouvre le livre, ne prend donc nécessité qu'à la fin de ce parcours. Le soupçon avec lequel on regarde depuis un siècle la conception unifiée du sujet, a produit de belles théories sur ces pathologies que sont l'aliénation du sujet, le clivage du moi, l'anomie, le déracinement, le déclassement, ou les multiples états de conflit psychique dont les romans ont mille fois montré la genèse sociale. Ces analyses des schizophrénies culturelles ont finalement entériné l'idée que l'état normal est celui d'un moi unifié, c'est-à-dire, en sociologie, d'un acteur pragmatiquement cohérent. Or, cette normalité pourrait bien n'être qu'un idéal-type de professeur. Les données empiriques valident aussi bien l'idée que les modes d'action des sujets sont hétérogènes, contradictoires, variables selon les contextes sociaux d'action et que chacun s'arrange de sa pluralité sans s'y sentir nécessairement en péril, certains en jouant même avec virtuosité. Proust disait-il autre chose, dans le *Contre Sainte-Beuve*, quand il affirmait qu'une œuvre est finalement éclairée par ce qu'on peut savoir du travail de l'écrivain et non par la vie « mondaine » de l'auteur où s'enferment les biographes, refusant de croire qu'il y a en chaque homme « plusieurs personnes superposées » ? Même si son plaidoyer pour une sociologie de l'acteur-individu social l'entraîne à faire son miel des romanciers, philosophes, cognitivistes et psycholinguistes, c'est finalement à une conception socio-historique de l'identité culturelle qu'aboutit Bernard Lahire. Comme le rappelle Norbert Elias, une des références fortes de *L'Homme Pluriel*, il a fallu des siècles de civilisation des mœurs pour qu'apparaisse le « for intérieur », cette instance de délibération par laquelle le chrétien récapitule ses actions devant Dieu et Descartes énonce son *Cogito ergo sum*. Dans la société contemporaine, les enquêtes sociologiques sont toujours à refaire, parce que les choses changent, parfois sous nos yeux, ce qui fait de la sociologie une science « toujours jeune », comme le disait Max Weber. Rédiger un Curriculum Vitae, présenter sa trajectoire de formation, lire régulièrement des biographies ou des nécrologies sont aujourd'hui des pratiques « unificatrices » courantes, mais très inégalement partagées socialement. Est-ce parce que les femmes, ou plutôt les mères, sont (aujourd'hui, en France, en milieu populaire) les gestionnaires des mémoires familiales, des budgets ménagers et des écrits domestiques qu'elles sont plus souvent capables que leurs maris « d'objectiver » leurs pratiques, d'adopter des conduites « stratégiques » et donc d'assumer (pratiquement) le pouvoir de décision ? La conclusion défend donc l'idée, simple en théorie, mais difficile à mettre en pratique, que tout cadre interprétatif doit être modifié en fonction des objets étudiés et donc qu'il doit être explicité et discuté, enquête après enquête. *L'homme pluriel* demande une sociologie plurielle et imagine (peut-être naïvement) qu'un tel projet permettrait

de « pratiquer » autrement la théorie, en résistant au clivage qui oppose, dans toutes les chapelles sociologiques, les « empiristes » qui enquêtent et les « théoriciens » qui modélisent le monde social.

Anne-Marie Chartier

Marc MARTIN, *Médias et journalistes de la République*, Paris, éditions Odile Jacob, 1997, 494 p.

Marc Martin, historien, spécialiste de l'histoire des médias¹, réalise l'exploit de raconter 100 ans d'histoire de la presse en France dans un ouvrage synthétique et complet qu'on lit avec un grand plaisir. Et ce plaisir qui vient à la fois de la langue, claire et nette comme la pensée de l'auteur, est également celui de l'historien, heureux d'avoir trouvé encore une fois, un certain nombre de clefs de notre présent dans l'étude du passé. Les législateurs de 1982 étaient d'ailleurs eux-mêmes conscients de leurs filiations lorsqu'ils choisissaient de dater leur loi sur la libéralisation des médias du même jour que celle qui avait fondé la liberté de la presse en 1881. C'est en effet dans l'esprit de ce texte du 21 juillet 1881, le plus libéral de toute l'Europe, c'est-à-dire un esprit de liberté, que les socialistes de 1982 veulent inscrire leur nouvelle politique de l'audio-visuel. Les concordances de temps ne sont pas fortuites. La loi de 1881 fait partie de ces textes comme la loi sur l'école, ou celle autorisant les syndicats, qui fondent la République. Elle est restée comme le dit Marc Martin, « comme le témoin symbolique de cette union de la République et de la liberté ». Lorsque les socialistes s'installent au pouvoir, ils choisissent également comme symbole de leur nouvelle politique de légiférer sur les médias. Avec les décisions prises à ce moment-là, décisions qui, on s'en souvient en surprennent beaucoup, ils se réapproprient le beau mot de liberté dont la droite s'était emparée en le mettant au pluriel.

La Troisième République n'invente pas la presse, et à cet égard Marc Martin retrace le paysage très vivant qui s'est dessiné sous le Second Empire, mais elle va s'appuyer sur elle pour asseoir le nouveau régime, pour le faire aimer, et le faire comprendre. « La place de la presse dans l'espace public républicain » pour reprendre le titre du deuxième chapitre du livre est donc considérable. Tout d'abord, elle est extrêmement diversifiée, bien plus qu'elle ne l'est actuellement. Les hommes de presse puissants qui avaient développé leur influence sous le Second Empire n'ont pas disparu. Certains se sont ralliés au nouveau régime, mais dans l'ensemble ils ont conservé leurs réseaux, leurs organes de presse. « Le journalisme traditionnel, s'il tient moins de place qu'autrefois se perpétue néanmoins et ceux qui le pratiquent fournissent encore une bonne partie de l'élite de la profession » (Martin, p. 62). Le journalisme des débuts de la République est encore très littéraire et les grands noms des journaux sont ceux d'écrivains ou d'hommes politiques ayant su appuyer leur influence sur leur talent de plume. Toutefois, c'est dans ces années que Marc Martin distingue l'arrivée d'un nouveau journalisme qui correspond à la fois à la montée d'une bourgeoisie intellectuelle et à l'influence des journaux américains. Les

journalistes sortent de leur bureau, de leurs salons ou des commissariats pour faire des « interviews », des « reportages », à l'Assemblée, ou sur les lieux même où s'est déroulé un événement. Les faits divers envahissent les journaux mais on peut y découvrir également des instantanés de la vie parisienne ou provinciale qui sont encore intéressants. La presse qui se développe alors est très nationale et même très parisienne. Les journaux régionaux existent, mais ils ne constituent pas le secteur le plus dynamique de ce domaine.

Le grand reportage à la française est illustré par les récits de Gaston Leroux (1868-1927) qui est passé du barreau au journalisme (*Le Matin*) avant de le quitter pour se consacrer à la littérature et à son personnage fétiche, le journaliste Rouletabille.

Caractéristique également de cette période est évidemment l'Affaire Dreyfus. On sait l'importance que la presse a joué dans la révision du procès puis dans la réhabilitation du capitaine Dreyfus. Cette Affaire a non seulement « inventé » les intellectuels mais elle a procuré à la presse française et à ceux qui écrivent dedans — et qui ne vont pas tarder à se constituer en profession — leurs lettres de noblesse, leur ligne de conduite et leur imaginaire collectif.

Cette période marque aussi le triomphe commercial de la presse et celui-ci a été rendu possible grâce à la création de titres dont les prix étaient très bas. *Le Petit Journal* de Moïse Millaud qui s'adresse véritablement à un public populaire est vendu à 5 centimes. Cet organe comme *Le Petit Parisien* de Jean Dupuy pouvaient aussi se vendre au numéro alors que les journaux d'autrefois étaient lus dans des lieux collectifs. Ces deux titres atteignent à la fin du XIX^e siècle un tirage de 1 million d'exemplaires. *Le Petit Parisien* peut inscrire au-dessous de son titre « le plus fort tirage du monde entier » ; cela est vrai.

Marc Martin montre à quel point le développement de la presse écrite est parallèle à l'installation de la République dont elle partage certaines tares : frivolité, esprit de lucre. Il décrit en particulier les différentes étapes de l'évolution du métier de journaliste, sa professionnalisation et son organisation en différentes associations et syndicats.

La deuxième période de cette histoire des médias ne débute pas pour Marc Martin avec la naissance de la radio ni d'ailleurs de la télévision dont il montre bien entendu les profonds bouleversements que leur apparition a provoqués. S'il la fait commencer à la Libération, c'est qu'il s'intéresse d'abord aux liens qu'entretiennent les régimes politiques avec leur « appareil d'information ».

Or, le système qu'instaurent les hommes qui prennent le pouvoir après la Seconde guerre mondiale est fondé sur des bases très différentes de celles qui prévalaient avant que les principaux organes de presse ne se compromettent avec l'occupant et ses complices. Le nouvel État rétabli en 1944, commence par une remise en ordre de l'appareil d'information. Or, « la primauté de la presse, artificiellement maintenue au détriment de la radio à la veille de la guerre avait été mise à mal durant la guerre des ondes : elle est rétablie partiellement du moins à la faveur de cette reconstruction » (Martin, p. 424). Le nouveau système d'information ne repose plus sur la liberté de créer des organes de presse que le marché ou un mécène permettait de faire

fonctionner. Les titres qui s'installent au lendemain de la guerre doivent avoir obtenu l'autorisation de l'État et des subventions les aident à vivre, éventuellement en dehors de toutes demandes. La radio puis la télévision ne peuvent alors se développer que dans le cadre du monopole de l'État.

Ce système élaboré dans des circonstances particulières ne tarde pas à montrer son caractère inadapté.

La troisième période est donc celle d'une réorganisation des rôles entre les médias. Elle s'étend comme la première sur une vingtaine d'années. La première époque avait été le témoin des combats de la presse pour installer la République, la liberté d'opinion et de débats, et la troisième s'inscrit sous le signe de la liberté des médias vis-à-vis de l'État. Comme l'explique l'auteur : « l'histoire de l'information, celle des médias et des journalistes touchent à une valeur qui n'a cessé d'être essentielle dans notre histoire depuis la Révolution de 1789, la liberté et à la forme d'organisation politique qui prévaut depuis le Second Empire, la démocratie et le système représentatif » (p. 427). Dans cette dernière période, la nôtre, on assiste au renversement des rapports de force. Au début des années 1970, la presse écrite donne encore le ton. Radio et télévision alimentent leurs émissions, avec les articles du *Monde*, de *l'Express* ou du *Nouvel Observateur*. Dans les années 1980, les médias audiovisuels, en particulier la télévision, dominent l'espace public de la communication de masse. L'indépendance à laquelle l'audiovisuel est progressivement parvenue, la professionnalisation des journalistes, leur spectaculaire élévation dans l'échelle sociale sont à l'origine de cette modification, autant que la presque totale adéquation entre le nombre de téléspectateurs et de citoyens.

Marc Martin termine son ouvrage sur une interrogation concernant les nouvelles techniques de communication nées du rapprochement entre l'informatique et des télécommunications. Vont-elles modifier de manière radicale le monde de l'information ? Ceci est un autre ouvrage. En revanche, Marc Martin laisse ouverte la question de la crise de la presse écrite et de son avenir. Or, il a suffisamment montré que son développement était lié à celui de la démocratie et de la liberté pour qu'on ne s'inquiète pas des menaces qui pèsent sur elle. Heureusement, dans son ouvrage, l'historien a également donné des exemples des grandes capacités de la presse écrite à renaître de ses cendres...

Isabelle Veyrat-Masson

NOTES

1. M. Martin a dirigé l'ouvrage collectif : *Histoire et médias. Journalisme et journalistes français 1950-1990*, Paris, Albin Michel, 1991, 306 p.

Dominique SCHNAPPER, *La Relation à l'Autre*, Paris, Gallimard « NRF Essais », 1998.

Dans *La Communauté des citoyens* (1994), Dominique Schnapper analysait la logique de ce principe de citoyenneté qui fonde la légitimité politique des sociétés modernes. Avec *La Relation à l'Autre*, elle reprend — plus exactement elle poursuit — un travail qui, de livre en livre, bâtit une œuvre incontournable. Il s'agit, cette fois, selon les mots de l'auteur, de « mettre à l'épreuve de la connaissance objective de la société, objet de l'analyse sociologique, les manières concrètes selon lesquelles le principe de la citoyenneté a été effectivement appliqué. Comment faut-il interpréter les écarts entre les normes et valeurs proclamées et les formes concrètes du fonctionnement social ? Comment — dans quelle mesure ? — la citoyenneté, principe de renversement du monde social dans la mesure où il affirme l'égalité juridique et politique d'individus inégaux, est-elle parvenue à contrôler ou organiser effectivement les sociétés historiques ? »

Et ceci nous donne un ouvrage qui est une véritable introduction *critique* à l'entreprise sociologique, à ce discours qui se veut scientifique et, qui, dans le même mouvement, se trouve enraciné dans un terreau national, unissant ainsi, dans l'ambiguïté, l'universel et le particulier, le même et l'autre (ouvrons une parenthèse pour souligner que l'introduction de *La Relation à l'Autre* est un texte de réflexion épistémologique qui devrait servir de vade-mecum à tout apprenti sociologue perdu entre ses rêves de mathématisation du social et ses tentations de spéculations philosophiques)

Penser la relation à l'autre, c'est se mettre au cœur des difficultés voire des apories de nos sociétés modernes. Celles-ci, *filles des droits de l'homme*, font de l'universalité la norme et la règle organisatrice de leur consensus. Pour évaluer le bouleversement que cela induit, qu'on songe à la naturelle certitude-de-soi qui habite les sociétés anciennes pour qui accepter une autre culture comme « autre » c'était se condamner à ne plus voir dans la leur qu'un possible parmi d'autres et en souligner l'impensable contingence. Toutes organisaient leur conscience-de-soi sociale en appréhendant leurs institutions comme chose naturelle (ou sacrée). Toutes sauf précisément nos sociétés démocratiques.

Dans un article ancien paru dans la revue *Commentaire* (3, 11, 1980) Leszek Kolakowski, s'interrogeant « *Où sont les barbares ?* » constatait que la tradition démocratique européenne, par fidélité à ses principes universalistes, est amenée à professer un relativisme culturel généralisé qui lui fait refuser de porter tout jugement de valeur sur les civilisations différentes d'elle et donc proclamer leur égalité intrinsèque. Ainsi l'Europe se trouve-t-elle dans l'étrange situation de reconnaître la valeur de sociétés qui inscrivent l'intolérance et l'exclusivisme dans leur éthique, alors même qu'elle les dénie en son sein. Ce paradoxe, qui est comme le *malaise* de la modernité, Dominique Schnapper le prend en compte en montrant comment universalisme et différentialisme s'opposent mais aussi peuvent se conjuguer dans leurs effets pervers.

La logique du différentialisme conclut ainsi : « L'Autre est autre, les sociétés humaines sont diverses. Cette différence est inévitablement interprétée en terme d'infériorité. « Je » évalue

l'Autre à l'aune de « ma » culture, confondue avec la culture en général. » Quant à l'universalisme, il ne part certes pas du constat empirique mais d'un principe : celui de l'unité du genre humain qui fait de tout homme mon semblable. Mais la réalité constatée des différences tant entre hommes qu'entre sociétés fait se dégrader en assimilationnisme le principe d'universalisme. « Je » considère l'autre comme un être humain à part entière, ayant les mêmes droits que moi-même. Mais, comme il est difficile de penser qu'autrui puisse être égal sans être identique, « Je » ne le perçoit pas dans sa spécificité. L'Autre est destiné à devenir comme « Je ». L'universel est assimilé à la culture du « Je ».

Ainsi l'antinomie entre universalisme et différentialisme se nie-t-elle dans le même gris narcissique de la prévalence de soi sur l'autre. Mais l'antinomie, elle, reste réelle. Elle traverse toute l'histoire de la sociologie nourrissant des débats toujours ouverts. C'est dans l'étude de cette histoire et de ces débats que nous mène Dominique Schnapper, avec un tel souci de ne pas réduire à de simples attitudes polémiques les différentes approches que la résumer serait la trahir. Son génie est de souligner que la sociologie dans son souci de scientificité n'en prolongeait pas moins une réflexion philosophique sur la société qui la précédait. Ainsi ne saurait-on oublier que toute théorisation a un surplomb imaginaire.

Cet horizon philosophique qu'on ne saurait, dit-elle, évacuer sans mutiler gravement la sociologie, elle le voit s'organiser dans l'oscillation entre le relativisme « parfois tolérant et sceptique, parfois agressif à l'égard de sa propre société » de Montaigne et « la pensée de la reconnaissance de l'Autre » que propose Montesquieu. Mais, de cette alternative elle en étudie la reprise qu'en fait la sociologie, avec les arguments que fournissent à celle-ci l'enquête, l'observation et toutes les ressources des techniques de la recherche.

Et c'est ainsi qu'est analysé, pour ne prendre qu'un exemple, ce que D. Schnapper désigne sous le titre de « gestion des diversités dans la société postcoloniale » et qui lui permet d'étudier l'École de Chicago avec la foi qui était celle de ses chercheurs dans la possibilité de résoudre l'antinomie entre la fidélité des hommes à leurs *collectivités historiques* d'origine et leur participation à la nation américaine. De leur projet sortent toutes ces enquêtes et réflexions sur les formes de cohabitation et de conflits entre communautés dans les villes dans les quartiers et sur les divers racismes, sur les formations de « ghettos ». Dominique Schnapper analyse une gamme étendue de travaux, ceux de Burgess, ceux de Wirth, ceux de Frazier, ceux de Sowell, ceux, évidemment de Thomas, etc.

On est tenté de se dire que cette approche de la société par la reconnaissance de la diversité des communautés et de leurs différences, si elle répond à la sensibilité américaine ne correspond pas à la tradition française tout empreinte du souci de l'unité de la Nation et de la République et de la méfiance pour tout groupe écran entre individu et société globale. Eh bien, c'est ce que nous montre l'auteur à partir de Durkheim dont les travaux s'éclairent de son intention affirmée de contribuer à l'élaboration de la *société républicaine*. On peut expliquer ainsi le retard français dans l'étude des relations inter-ethniques avant que la réalité des problèmes de l'immigration et

les explosions sociales de la banlieue n'appellent à une mise à l'heure de la recherche dans les années soixante-dix.

Étudiant les préjugés sociaux, quelles que soient leurs rhétoriques légitimatrices (que ce soit la nation, la classe, la race ou toute autre particularité discriminante) Dominique Schnapper fait double gain : elle montre comment l'analyse sociologique est l'approche la plus éclairante et donc la plus critique de nos préjugés, mais elle montre aussi que l'étude des relations inter-ethniques, et d'une façon plus générale, la constitution de l'Autre (et donc de soi) est la meilleure introduction qui soit à ce qu'est aujourd'hui (et ce que fut hier) la pensée sociologique dans ce qu'elle a de plus profond. Et l'épistémologie des sciences sociales s'enrichit de cette dialectique proposée entre leur enracinement dans l'*esprit* d'une société donnée (ici les sociétés française et anglo-saxonne) et la transcendance du savoir. Ce jeu de la spécificité et de l'universalité, voici ce qui nous situe, pour reprendre le sous-titre du livre, « au cœur de la pensée sociologique ».

André Akoun

François SOULAGES, *Esthétique de la photographie. La perte et le reste*, Paris, Nathan, 1998

Cet ouvrage a pour objectif le fondement d'une esthétique de la photographie appuyée sur le raisonnement. Cette quête, qui repose sur l'analyse d'objets photographiques précis, soulève au passage les questions sociales ou existentielles posées par la photographie, domaine spécifique du passage du sans-art à l'art.

S'appuyant simultanément sur la philosophie et la psychanalyse, elle interroge la place de la photographie au cœur de l'art contemporain.

Monique Sicard